

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 48 du 27 juin 2025

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 2

INSTRUCTION N° 101000/ARM/SGA/DRH-MD

relative aux droits financiers du personnel militaire et de ses ayants cause.

Du 25 juin 2025

INSTRUCTION N° 101000/ARM/SGA/DRH-MD relative aux droits financiers du personnel militaire et de ses ayants cause.

Du 25 juin 2025

NOR A R M S 2 5 5 2 1 7 9 J

Référence(s) :

Code de la défense - partie législative, notamment ses articles L4123-1 à L4123-6;

Pièce(s) jointe(s) :

Deux annexes et deux cent soixante-dix fiches.

Texte(s) abrogé(s) :

➤ [Instruction N° 101000/ARM/SGA/DRH-MD du 04 juin 2025 relative aux droits financiers du personnel militaire et de ses ayants cause.](#)

Référence de publication :

BOC n°48 du 27/6/2025

[INSTRUCTION N° 101000/ARM/SGA/DRH-MD du 25 juin 2025 relative aux droits financiers du personnel militaire et de ses ayants cause.](#)

Pour le ministre des armées et par délégation :

Le chef du service des statuts et de la réglementation des ressources humaines,

Stéphane LE RAY.